

Présentation

La présente livraison de la revue *ⴰⴳⴷⴰⵏ-Asinag* ne contient pas de dossier thématique, mais réunit douze articles variés ; cinq en français, trois en anglais et quatre en arabe. Des contributions qui, animées par l'idée-force d'apporter de nouveaux éclairages sur tel(s) aspect(s) ou/et telle(s) dimension(s) du système pratico-représentationnel amazighe, s'inscrivent dans les champs disciplinaires suivants : linguistique, littérature (volet latin) et histoire (volet arabe).

Le volet latin renferme huit articles dont cinq traitent de la langue, trois portent sur des faits littéraires. Dans sa contribution, par laquelle s'ouvre la partie linguistique de ce volet, A. Berkāï s'intéresse au phénomène de l'interférence linguistique de type rétroactif, c'est-à-dire la situation où une langue acquise postérieurement interfère avec la langue maternelle. Il applique ce concept d'interférence linguistique aux langues en usage à la radio Soummam de la ville de Béjaïa (Algérie) ; en l'occurrence, l'arabe et le français avec l'amazighe.

R. Faizi s'interroge sur l'éventualité de l'incidence que le contact entre l'amazighe et l'arabe dialectal marocain peut produire sur l'accent. Réflexion faite, il constate, dans ces deux langues, une différence des éléments déterminatifs de l'assignation de l'accent et son imperméabilité aux attraits extérieurs malgré le contact continu des deux langues et son effet sur la majorité des niveaux linguistiques. En règle générale, les mots empruntés à l'arabe gardent leur accent d'origine. Mais ils peuvent être accentués suivant les normes d'accent de l'amazighe s'ils sont atteints par un processus réducteur de la structure syllabique ou un processus morphologique.

Pour sa part, H. Makhad, partant du fait que les clitiques sont l'objet d'une attention particulière en linguistique moderne et qu'ils partagent des propriétés syntaxiques, morphologiques et phonologiques, apporte un éclairage sur les caractères singuliers de la cliticisation dans le parler tachelhit, à savoir sa position au sein de la phrase et la nature de son hôte syntaxique. Arguments à l'appui, l'auteur explique le comportement énigmatique des clitiques dans le tachelhit suivant l'hypothèse que la construction de la phrase en tachelhit contient un composant temporel et que c'est ce dernier qui reçoit les éléments clitiques.

L'article de M. Marouane examine le processus d'intégration prosodique qui affecte notamment la syllabe initiale d'une catégorie d'emprunts du tachelhit à l'arabe dialectal marocain. Les mutations qui affectent les mots empruntés résultent

essentiellement de trois mécanismes d'assimilation : l'épenthèse de voyelle pouvant être d'ordre aussi bien phonologique que morphologique, le renforcement du schwa et la gémination de la coda de la syllabe initiale. De tels agencements, souvent abordés dans le cadre de la phonologie des emprunts, sont prosodiquement significatifs en ce sens qu'ils altèrent surtout la syllabe initiale et en entraînent ainsi l'accentuation. Dans son analyse, M. Marouane s'appuie sur la théorie de l'optimalité selon laquelle l'adaptation des emprunts émane de l'application des contraintes *Align* et *Parse* et de leur classification.

Dans son texte, A. Talmenssour aborde la symbolique de la *main* en amazighe (variante tachelhite). Il la traite à travers un essai d'analyse des différents sens que revêt le mot ⵎⵏⵏ [afus] (main) en contexte phraséologique. L'auteur essaye de préciser, en contexte idiomatique, les propriétés sémantiques et les significations prépondérantes. Par ailleurs, il met en évidence les représentations symboliques et les valeurs sémantiques liées à cette partie du corps.

Relevant du domaine de la littérature, la contribution de S. Moudian est une étude comparative des proverbes rifains et kabyles. Des proverbes qui revêtent un « caractère archaïque » du point de vue linguistique (lexèmes anciens et tournures très peu usitées) et qui ont pour objet principal les images – positives et négatives – attribuées à la femme : mère, épouse, fille ou belle-mère. Dans ces proverbes mais aussi dans la réalité, soutient l'auteur, l'image de la femme, à l'exception de la mère, s'avère négative.

M. Amarir discute les implications épistémologiques de l'un des premiers récits rédigés en amazighe moderne, le roman de Mohamed Akounad : *Tawargit d imik*. Amarir tient ce roman pour une œuvre inauguratrice d'un mode original d'expression littéraire de langue amazighe et pose, en termes de réflexion critique, quatre questions fondamentales. « A quel point la forme de l'écrit est-elle marquée par l'oralité ? », « S'agit-il d'une littérature écrite amazighe ou de la littérature amazighe écrite ? », « Y a-t-il une démarcation entre l'esthétique narrative orale et l'esthétique narrative écrite ? » et, enfin, « L'écriture et la parole sont-elles deux formes de la même création ? ». Le texte apporte les réponses à ces questions.

N. Belgasmia porte intérêt au verbe féminin kabyle concernant le sujet tabou de l'amour. Et ce, à travers une série de poèmes oraux. L'explication des vers choisis met en lumière les non-dits relatifs, surtout, à la relation homme *versus* femme dont les rôles et positions respectifs sont profondément enracinés et bien définis dans une culture à dominance masculine. L'article de N. Belgasmia montre comment, dans ce contexte culturel, la licence poétique a pu non seulement affranchir la femme, mais aussi l'exposer puis l'imposer. Il montre également comment la femme, en s'appropriant la poésie, extériorise, entre autres, son sentiment amoureux et, par la même occasion, dévoile les sentiments de l'homme. De surcroît, cet article révèle que la poésie féminine, par une expression discursive

implicite et truffée d'insinuations et de non-dits, intervient dans le monde masculin pour le persuader ou le convaincre de reconsidérer son rapport à la femme et d'y voir une partenaire à part entière.

Dans la rubrique *Comptes rendus*, Khalid Ansar livre une lecture de l'ouvrage de Karim Bensoukas : *Featural Dissimilation in Tashlhit – Avoiding the Repetition of Labial and Round*.

Dans la rubrique *Résumés de thèses*, destinée à faire connaître les travaux universitaires de type doctoral portant sur la langue et/ou la culture amazighes, on trouvera trois résumés de thèses de doctorat soutenues en 2015. L'une, en français, soutenue à Rabat par Lahoucine Amouzay, porte le titre : *La proposition relative en amazighe marocain : approche comparative*. Les deux autres, en arabe, intitulées : *Livre de la traduction des sens du saint coran de Jouhadi El Houssaine : esquisse pour une critique et une amélioration de la traduction* et *Enseignement de l'histoire et construction de l'identité nationale : contribution à l'analyse socio-éducative du discours historique scolaire secondaire au Maroc*, sont soutenues respectivement à Saïs-Fès par Mohamed Ladimat et à Rabat par Ali Mourif.

Le volet arabe regroupe trois contributions qui relèvent toutes du champ de l'histoire. Elles seront présentées par ordre chronologique croissant.

La première contribution est due à El. Abrzak. Elle traite de Tissint du XIX^e siècle, une des oasis de Bani, sise au sud-est de l'Anti-Atlas, à mi-chemin entre Tata à l'ouest et Fom-Zguid à l'est. El. Abrzak appréhende ce microcosme oasisien à travers les données recueillies sur le terrain par l'explorateur Charles de Foucauld et publiées dans son livre *Reconnaissance au Maroc* (1888). Il le présente sous forme de monographie, c'est-à-dire dans ses multiples aspects : milieu naturel, activités agro-pastorales, échanges commerciaux, habitat, physionomie des habitants, structures sociales, costume, régime alimentaire, vie religieuse, situation politique, etc. Ces aspects et toute l'information collectée au sujet de Tassint, soutient-il, fût traitée et exposée avec une grande précision scientifique bien que la mission de son collecteur s'effectuât dans le cadre de la vision idéologique d'expansion coloniale.

La deuxième, sous la plume d'A. Amal, gravite autour d'une institution importante dans l'histoire de la ville de Tanger au Moyen Âge, à savoir son atelier de fabrication de la monnaie (دار السكة Dar As-Sikkah). L'auteur y aborde les monnaies frappées, sous les dynasties omeyyade et idrisside, au nom des familles qui ont régné sur le Maroc médiéval ou exercé leur influence sur Tanger et sa région. Afin de soutenir et illustrer son propos, il cite des exemples de pièces de monnaie et en explique les indications et les expressions qui y sont gravées, souhaitant par ce fait puiser dans les avers et les effigies des informations

susceptibles d'aider à écrire quelques pages de l'histoire de « la perle du Détroit » ; histoire dont certaines étapes demeurent obscures.

Enfin, la troisième et dernière contribution, fournie par M. Aït Addi, porte sur l'image du Maroc de la fin du XVI^{ème} siècle à travers les écrits du savant Ahmad Baba, issu d'une tribu sanhajienne du Sahara, notamment les textes de son exil à Marrakech au temps du sultan Ahmad Almansour et sous le règne de son successeur Moulay Zidan. Textes où l'auteur clarifie deux faits : d'un côté, le recours des tribus amazighes à l'application des règles du droit coutumier ; de l'autre, l'autorisation qu'il accorda - en tant que grand *mufti* - aux *inflas* de gérer les affaires de leur communauté en l'absence localement du représentant de l'autorité centrale (le souverain).

*
* *

La Direction et le Comité de Rédaction de la revue *oOzlx-Asinag* tiennent à exprimer leurs vifs remerciements à tous les chercheur(e)s qui ont bien voulu apporter leur précieuse contribution à la réalisation de ce numéro : Omar Afa, Khalid Ansar, Driss Azdoud, Mokhtar Belaarbi, Saïd Bennis, Khalid Bensghir, Fatima Boukhris, Aïcha Bouhjar, Abderrahim Chaabane, Ahmed Choukri, Bahija Echadili, Mohamed Yassir Elhilali, Moulay Hachem Jarmouni, Mohamed Kbiri Alaoui, Abdelaziz El Khayari, Mohamed Elmeghraoui, El Houssain El Moujahid, Abdallah El Mountassir, Naïma Elomari, Hassan Essadiki, Mohamed Fatha, Rachid Laabdelaoui, Mohamed Ladimat, Khadija Mouhsine, Samira Moukrim, Ouahmi Ould Braham, Rachid Ridouane, Mohamed Sguenfel, Ahmed Saleh Tahiri et Miloud Taifi.

Comité de rédaction